

Stanis Perez

L'eau de fleur d'oranger à la cour de Louis XIV

Article. Source : Cour de France.fr

Comment citer cette publication :

Stanis Perez, L'eau de fleur d'oranger à la cour de Louis XIV, Paris, Cour de France.fr, 2011. Article inédit publié en ligne le 1er août 2011 (<http://cour-de-france.fr/article2031.html>).

[Page 1]

« Les fleurs d'oranger, à cause de leur odeur agréable qui est préférée à celle des roses, de l'ambre et du musc, sont fort en usage parmi nous, soit dans les parfums, soit dans les assaisonnements. »

Voilà comment Valmont de Bomare rend hommage à l'eau de fleur d'oranger dans son *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle* en 1776. Préféré au parfum de la rose, celui de l'oranger semble rivaliser avec la subtilité du jasmin et être désormais plus supportable que celui de l'ambre et du musc. Voilà un verdict qui scelle le destin des odeurs fortes, des senteurs animales qui ont dominé la parfumerie au moins depuis le début de la Renaissance. Or, le triomphe progressif de l'eau de fleur d'oranger s'inscrit dans un processus qu'on qualifiera commodément de « civilisation des parfums » : il s'agit moins de masquer les odeurs naturelles du corps par des fragrances puissantes que de laisser un sillage agréable, marque d'hygiène cardinale, de respect de soi et de son entourage. Cette logique olfactive, qui va de pair avec un ordre des bienséances curial et bourgeois, semble se mettre en place à la cour de Louis XIV au même moment où la fleur d'oranger fait l'objet d'un engouement universel.

S'il ne s'agit pas, ici, d'écrire l'histoire d'un parfum aux senteurs méditerranéennes (les orangers de Grasse et de Hyères sont déjà célèbres au XVIIe s.), il est intéressant d'étudier la trajectoire d'un parfum qui est aussi un remède et qui suit la conjoncture de la sensibilité curiale. Ephémère par définition, le parfum résiste forcément à l'historien qui doit retrouver ici ou là les traces d'un usage intime, donc discret, parfois même muet. Au-delà du problème des sources, se pose aussi, et peut-être prioritairement, celui de la définition même de ce qu'on appelle rapidement « l'eau de fleur d'oranger ». Si certaines recettes nous ont été transmises, on ne peut rien dire de certain quant à la formule employée par le roi et ses courtisans à la fin du XVIIe siècle. Que peut-on savoir de la concentration du parfum ? Et de son mode de conservation ? Que dire du contact réel entre la peau et l'eau parfumée quand on sait que ce sont surtout les gants, les éventails et autres accessoires qui étaient directement parfumés, à l'inverse de la peau, toujours tenue à l'écart de quelque liquide que ce soit ?

Fort de ces réserves, on peut toutefois reconstituer les logiques qui ont permis au bigaradier (*Citrus aurantium*, oranger dont les fleurs servent à la distillation de l'eau éponyme) de s'imposer à la cour.

[p. 2]

L'eau de fleur d'oranger : un parfum royal ?

Saint-Simon rapporte à plusieurs reprises dans ses *Mémoires*, le goût de Louis XIV pour la fleur d'oranger. Après avoir beaucoup aimé les parfums dans sa jeunesse, l'apparition de migraines l'en aurait

détourné. Seul le parfum apaisant de la fleur d'oranger lui aurait été supportable... On sait notamment qu'il en agrémentait sa boisson en ajoutant quelques gouttes à son eau. Plus importantes sont les mentions, contenues dans l'Inventaire du Mobilier royal, d'une paire de « seringues servant à jeter de l'eau de fleur d'orange ». Ces seringues d'argent massif servaient très certainement à l'aspersion du liquide dans les appartements du souverain. Une anecdote rapportée par Mme d'Aulnoy relate par ailleurs une étrange pratique espagnole alors qu'elle assiste à la toilette d'une dame par sa servante : « (...) elle prit de l'eau de Fleur d'Orange dans sa bouche, qu'en serrant les dents, elle la jetoit sur elle comme une pluie (...) » (*Relation du voyage d'Espagne*, 2e éd., 1692, p. 101). Il va de soi que l'aspersion d'eau de fleur d'oranger par la bouche sur des femmes de haute-condition n'était pas la règle et que la singularité de la pratique a vraiment choqué la baronne d'Aulnoy.

En effet, à l'époque, le parfum ne s'applique gère sur la peau, ni même sur les habits. Mouchoirs imbibés, gants de senteurs, cuirs parfumés ou éventails sont censés disperser les fragrances choisies. Simon Barbe, dans son célèbre *Parfumeur royal*, énumère les façons de parfumer en commençant par les gants de senteur. Le jasmin figure en bonne place mais l'eau d'orange n'est pas oubliée, loin de là. Le préambule de l'ouvrage revient sur les raisons de cette mise à distance : trop entêtants, certains parfums peuvent causer des maux de tête et, du coup, une certaine répulsion :

« Les odeurs ne sont pas fort agréables lors qu'elles sont senties de bien près, au contraire les fleurs et les parfums sentent meilleur d'une distance raisonnable que de trop près, parce qu'elles arrivent à l'odorat avec moins de mélange, puisqu'il n'y a que cette subtile substance qui sert de litiere (sic !) à l'Odeur pour la porter à l'organe de l'odorat, et que les sentant de trop près le mélange de l'espece avec l'odeur la fait confondre, nous ôte la douceur des senteurs, et nous peut entêter ; car si les parfums sont contraires à quelques personnes, ce n'est pas pour cela qu'ils ayent une méchante qualité, c'est que la composition de l'odeur en est trop-forte ou qu'elle est sentie de trop près (...) » (*Discours sur l'odorat*, préface au *Parfumeur royal*, np).

Cette précision rappelle que les parfums, hautement concentrés ou comportant beaucoup de musc et surtout de civette, pouvaient porter au cœur. Ce fut le cas du roi, si l'on en croit les différents témoignages - concordants- sur la tolérance du monarque aux odeurs fortes. De là, certains écrivains à la plume acérée ont prétendu que les courtisanes faisaient mine de s'évanouir à la simple vue d'une fleur, tant les parfums

[p. 3]
capiteux étaient bannis à Versailles. De là, le parfum agréable de la fleur d'oranger a pu gagner ses lettres de noblesse en s'imposant à la Cour, la préférence du souverain s'inscrivant aussi dans le décor. En effet, l'Orangerie du château ne constitue pas le seul lieu où les orangers poussaient à l'abri des gelées. La galerie des Glaces était ornée de vasques d'argent massif (avant les édits somptuaires qui les ont transformées en espèces sonnantes et trébuchantes) contenant les précieux arbustes : leur présence répandait forcément une odeur suave en plus de marquer la somptuosité du lieu (voir la description publiée dans le *Mercurie galant* de 1682). Ce n'est pas un hasard non plus si l'une des grandes tapisseries de la série intitulée « l'Histoire du Roi » (*Audience accordée au marquis de Fuente*, 1662, Versailles, n° d'inventaire : Vmb 14194) représente le précieux arbuste dans un exubérant vase d'argent. Il était de bon ton, dans les appartements royaux et les demeures aristocratiques ([IMAGE 3] portrait d'homme par W.S. De Geest, Lille, inv. P.281), de s'entourer d'orangers et *Les Delices de la France* parus à Amsterdam en 1699 rapportent une mode qu'on ne saurait déconnecter du modèle versaillais :

« C'est trop peu que coucher entre l'Ambre et la Civète (sic) et les autres senteurs, il faut transporter les Orangers autour des lits, en garnir les chambres, parsemer les alcoves de leurs fleurs, les fouler aux pieds pour les mieux sentir, farcir les coussins de mille odeurs Aromatiques (...). » (I, p. 137)

Par ailleurs, on sait peu de chose sur l'eau de fleur d'oranger effectivement utilisée par Louis XIV et sa cour : l'éphémère cabinet des Parfums, visité en 1687 par les ambassadeurs de Siam, a laissé peu de sources, y compris dans les Comptes des bâtiments royaux. C'était là sans doute que les alambics fabriquaient le précieux parfum à partir des arbustes de l'Orangerie. On est mieux renseigné sur une autre orangerie, plus ancienne, celle du château royal de Fontainebleau.

François Ier a fait bâtir une orangerie à Fontainebleau, sans doute sur le modèle italien, et, à l'époque de Louis XIV, les orangers servent prioritairement à la fabrication du parfum. On en veut pour preuve les traces d'acquisition de bouteilles destinées à contenir « l'eau de fleur d'orange ». Ainsi, le 5 janvier 1698,

un dénommé Branlard, faïencier, reçoit 15 livres pour les trois douzaines de bouteilles de verre destinées à contenir l'eau produite à l'orangerie de Fontainebleau. Le 11 février 1712, c'est Benoist, un chaudronnier, qui est payé 58 livres pour sa réparation des alambics. Il est fort probable que les mêmes alambics se soient trouvés au cabinet des Parfums à Versailles, mais aucune trace n'est visible dans les comptes du château. Il y a fort à parier que cette eau fournissait les courtisans et le roi lui-même (notons que d'autres orangeries existaient aussi à Sceaux et à Saint-Germain). On ignore les quantités réelles et le rythme des livraisons, les sources comptables demeurant silencieuses sur ce point.

[p. 4]

L'eau de fleur d'oranger : remède ou/et cosmétique ?

On a dit tout à l'heure que les parfums n'étaient pas censés entrer en contact avec la peau. Ce n'est pas toujours vrai si l'on tient compte du fait que de nombreuses préparations cosmétiques (savons, poudres, onguents, etc.) contenaient les eaux prisées par les dames. Wecker, dans son *Grand Thrésor ou Dispensaire et Antidotaire*, paru en 1616, propose des bains odoriférants pour les dames à base de roses, d'écorces de citrons, de fleurs de citronniers, d'oranger, de jasmin et de laurier. En l'occurrence, l'eau de fleur d'oranger est utilisée comme remède et, dans ce cas, elle entre en contact direct avec la peau quand elle n'est pas tout simplement ingurgitée.

Si l'on ne retient que l'exemple, richement documenté, du Roi-Soleil, il apparaît que l'eau d'oranger a été plusieurs fois utilisée dans des remèdes ordonnés par ses médecins. En 1685, à l'occasion d'un problème aux dents, Daquin, premier médecin de Louis XIV, ordonne un gargarisme d'esprit de vin mêlé d'eau de fleur d'oranger. La même année, le sel ammoniac mêlé d'eau de fleur d'oranger dissipe la royale migraine, comme en 1688. A l'occasion d'une chute de cheval en septembre 1683, c'est une pommade à base de fleur d'oranger qui diminue la sensation de douleur ressentie au bras gauche. Enfin, les documents décrivant le toucher des écrouelles indiquent que le roi thaumaturge se lavait les mains après le rituel et les parfumait avec de l'eau de fleur d'oranger (cf. mon article paru dans la *RHMC* en 2006). Le souverain a donc eu recours, à plusieurs reprises, à des remèdes ou des préparations contenant l'eau qu'il affectionnait tant.

Il faut souligner à quel point la réputation du breuvage était excellente, notamment dans les cas de « vapeurs », entendons de migraine sévère. L'apothicaire Moïse Charas, dans sa *Pharmacopée royale*, conseillait d'en répandre sur des cassolettes chaudes pour « fortifier le cerveau, le cœur, l'estomach, et tous les visceres » (1676, p. 372). Thomas Corneille, dans son *Dictionnaire des sciences et des arts* (1696, IV), rappelait ses vertus cordiales et son pouvoir d'expulser les humeurs nocives par les pores de la peau. Nicolas Lémery la recommandait, quant à lui, dans les cas d'hystérie (*Cours de chymie*, 1697, p. 498). Toute la pharmacopée du Grand Siècle ne cesse de louer les vertus et les effets de l'eau de fleur d'oranger, un remède cher et difficile à conserver intact.

De la même manière que la Cour a vulgarisé l'emploi du quinquina en tant que remède contre la fièvre puis du breuvage en tant qu'apéritif, l'eau de fleur d'oranger semble avoir connu la même trajectoire, des officines des apothicaires aux cabinets des parfumeurs, les vertus curatives du parfum confortant l'intérêt des amateurs inconditionnels de la fragrance.

Et cette dernière est vraiment omniprésente dans les traités de cosmétique ou de pharmacie, les parfumeurs se différenciant peu, à cette époque, des apothicaires versés dans la nouvelle « chymie »

[p. 5]

inspirée de Paracelse. En effet, la préparation de l'eau de fleur d'oranger, appelée aussi « de naphe », voire « de Néroli », selon les auteurs, diffère peu de celle qui se déroule dans les laboratoires des apothicaires « chymistes ». Alambics et récipients se vulgarisent à la fin du XVIIe siècle et Barbe n'omet pas de révéler les secrets de l'eau si prisée à la cour dans son traité du parfumeur « amateur » : « Vos fleurs estant fraîches cueillies, vous en prendrez une livre ou plus, si vous voulez, que mettez premièrement infuser dans une pinte d'eau un peu tiède pendant deux heures dans un vaisseau bien propre et couvert, ensuite vous mettez le tout dans l'alambic, et vous l'exposerez sur le fourneau, mettant de l'eau fraîche dans le refrigeratoire [entendons, une glacière], vous en laisserez sortir le flegme, et après vous y poserez le recipient ; et l'eau du refrigeratoire estant échauffée, vous la retirerez pour en mettre de fraîche ; car c'est la fraîcheur de cette eau qui attire la vapeur, et lorsque vous aurez retiré une

chopine d'eau ou un peu plus, il faut vous [en] contenter, car c'est la force de la fleur et de l'odeur qui sort dans le commencement » (p. 124-125).

Avec la rose et le jasmin, l'eau de fleurs d'oranger va entrer dans la composition d'une kyrielle de cosmétiques bientôt distribués dans toutes les villes. Là encore, le modèle curial a joué son rôle en même temps que la nouvelle médecine a vulgarisé les manipulations chimiques et notamment la distillation, opération cardinale dans la fabrication du parfum. Entre remèdes parfumés et cosmétiques hygiéniques, la fleur d'oranger a occupé une place stratégique.

Un parfum privilégié dans la culture de Cour

Bien au-delà des usages et des théories médicales ou cosmétiques concernant l'eau de fleur d'oranger, il convient de rappeler à quel point le parfum a bénéficié de l'aura tout à fait exceptionnelle de l'arbre et du fruit. Les arts et les lettres, depuis le début de la Renaissance, ont chanté les louanges d'un arbuste venu de Chine, à grand frais, pour se diffuser ensuite, via le Portugal, dans toute l'Europe méditerranéenne, les régions plus au Nord ayant besoin d'orangeries pour éviter le gel. Bien des auteurs ont vulgarisé, par leurs textes, l'usage curial du parfum en construisant sa mythologie. Dans un ballet composé en 1643, le jeune Molière situe la fontaine de Jouvence dans un cabinet orné d'orangers et invoque le pouvoir aphrodisiaque de ses senteurs : « O vous qui n'avez plus dans les veines qu'un sang glacé, et qui ne laissez pas de conserver de jeunes désirs, sçachez que dans ce cabinet d'oranges, de citronniers et de myrthes est la merveilleuse Fontaine de Jouvence ; venez y puiser de nouvelles forces » (V. Fournel, *Les Contemporains de Molière*, 1866, II, p. 23).

Il faut dire que l'eau de fleur d'oranger s'inscrit dans le mouvement précieux et galant qui envahit la cour à la recherche d'un raffinement renouvelé dans les rapports sociaux et notamment dans le rapport de séduction. Desmaret de Saint-Sorlin développe le *Cantique des cantiques* dans ses *Délices de l'Esprit* (1661)

[p. 6]

et compare les qualités de l'Epoux à celle d'un oranger : « Comme un bel Oranger, chargé de fruits d'or, de fleurs d'argent, et odoriferantes, et de feuilles toujours vertes, et luisantes comme des émeraudes ; paroist bien plus beau, que tous les arbres des forests, qui ne produisent ny fleurs ny fruits (...). »

Dédiée à la duchesse de Bouillon, l'œuvre de la Fontaine intitulée *Les Amours de Psyché et de Cupidon* (1669, *Œuvres complètes*, Ch. Marty-Laveaux (éd.), 1859, III, p. 19) présente une orangerie qui inspire ces quelques vers au personnage d'Acante :

« Sommes-nous, dit-il, en Provence ?
Quel amas d'arbres toujours vers
Triomphe icy de l'inclemence
Des Aquilons et des hyvers ?

(...)

Orangers, arbres que j'adore,
Que vos parfums me semblent doux !
Est-il dans l'empire de Flore
Rien d'agreable comme vous ?

(...)

Vos fleurs ont embaumé tout l'air que je respire
Toüjours un aymable Zephyre
Autour de vous se va jouüant. (...) »

Lieu de ravissement et de galanterie, l'orangerie enivre les sens alors que les Précieuses de la Cour suivent la mode en imbibant tous leurs accessoires de la précieuse essence. Ainsi le chevalier de Méré, modèle absolu du courtisan et du galant gentilhomme, traduit-il l'engouement des dames par cette

allusion ironique au pari opposant deux courtisanes : « Je vois que la gageure consiste en deux éventails, six bouteilles d'eau de fleur d'orange, et douze paires de gans de néroli, qui sont à la mode (...) » (*Œuvres*, 1692, p. 229-230).

Si toutes ces allusions demeurent conformes aux règles de la bienséance, il va de soi que ces allusions parfumées, associées au sentiment amoureux et à une certaine sensualité, traduisent l'idéal d'intériorisation d'une cour marquée par une certaine « civilisation des mœurs ». Le rejet des parfums trop forts ou des senteurs trop animales au profit d'odeurs florales pures correspond aussi à une volonté de

[p. 7]

raffiner les sens et les sensibilités. En l'occurrence, les clichés sur l'indifférence des contemporains de Louis XIV aux mauvaises odeurs corporelles ne tiennent pas. C'est même l'inverse qui s'est produit puisque les parfums ont de moins en moins joué le rôle de barrages olfactifs pour devenir des instruments de séduction. La mythologie entourant les orangers, arbres précieux, recherchés et délicatement parfumés, a poursuivi l'intense promotion assurée par une cour évoluant notamment dans une galerie au décor martial mais parfumée à la fleur d'oranger.

Conclusion

Si Louis XIV a laissé son empreinte sur la cour et ses usages, même en matière de parfums, le succès de la fleur d'oranger s'explique aussi par trois grandes mutations :

- 1° la mode des eaux florales légères au début du XVIIIe s.,
- 2° la vulgarisation de la médecine chimique donc la banalisation de la distillation et,
- 3° l'impact des orangeries provençales sur la production du parfum.

Dès lors, le modèle versaillais a pu se diffuser en imposant une mode qui alliait raffinement olfactif et prophylaxie parfumée : progressivement, grâce à l'usage des savonnettes, des poudres et des eaux de toilette, la fleur d'oranger allait enfin toucher la peau au cours des rituels d'hygiène et de souci de soi. Gourmands et migraineux pouvaient encore se satisfaire ou se soulager grâce aux effets insoupçonnés de l'anthranylate de méthyle, composant chimique naturellement présent dans la fleur d'oranger, mais aussi la bergamote, le jasmin, la tubéreuse et l'ylang ylang... autrement dit dans les senteurs les plus attractives et séduisantes pour notre odorat.